



## Refus de permis de viste (parloir)

Par **Mariejoseph**, le **21/06/2019** à **18:58**

Bonjour

Actuellement, j'ai une amie incarcéré a maxeville (nancy), le 27 mai jai effectué une demande parloir qui ma etais rejeter la 9 juin part le chef du cp de Nancy. Pour motif ces écrits "retour d'enquête en votre défaveur "

Je lui es donc répondu en disant que mon passée pénal n'avais pas a être utilis6comme motif comme l'indique la loi 33 du code pénal. Donc jai demandé un motif valable ou une éventuel re possibilité d'une nouvelle demande de visite.

Il ma répondu aujourd'hui en disant que la demande de parloir avais etais refuser pour la même raison que la première, donc "retour d'enquête en ma défaveur "

Enfin, rien de concret, quels ont les possibilités qui s'offrent à mon "souci i" ?